

REPENSONS LÉVIS DEMANDE UNE DÉMARCHE CONSULTATIVE SUR LES UNITÉS D'HABITATION ACCESSOIRES DÉTACHÉES (UHAD)

Lévis, lundi le 12 février 2024 - M. Alexandre Fallu, conseiller municipal de Christ-Roi et M. Serge Bonin, conseiller municipal de Saint-Étienne et porte-parole de l'opposition à l'Hôtel de ville de Lévis, déposeront un avis de proposition lors du conseil de ville afin d'initier une démarche consultative dans chaque arrondissement dans le but d'élaborer un règlement municipal sur les UHAD et en favoriser l'implantation.

Reconnaître la crise du logement sur le territoire lévisien

Les élus de Repensons Lévis ont pris connaissance des récentes statistiques de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) concernant le taux d'inoccupation à Lévis qui est de 0,9% en 2023.

« Nous vivons actuellement une crise de logement qui s'aggrave d'année en année. Nous demandons un leadership de la part du maire, qui n'a pas voulu reconnaître la crise de logement en automne dernier lors d'une séance du conseil. Le taux d'inoccupation à Lévis est de 0,9% en 2023, alors que les experts affirment qu'en bas de 1%, nous sommes en crise de logement. La première étape est de reconnaître la crise du logement afin de s'y attaquer » affirme M. Fallu. [Au conseil de ville du 25 septembre 2023, le maire Lehouillier avait qualifié de « foutaise »](#) les dernières statistiques disponibles de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) présentées par M. Bonin, qui témoignent d'un taux d'inoccupation de moins de 1% dans 2 arrondissements sur 3 à Lévis.

Demande de consultation sur les unités d'habitations accessoires détachées

Lors de la séance du conseil du 12 février, Alexandre Fallu explique que l'implantation des UHAD est une initiative grandissante à travers les municipalités au Québec, qui permet de construire une deuxième habitation plus petite sur un terrain déjà construit. L'ajout d'un logement donnera la possibilité aux propriétaires de louer, ou d'utiliser ces unités accessoires pour leurs proches, ce qui favorise la stabilité résidentielle dans les quartiers.

« La ville doit agir et utiliser tous les leviers à sa disposition, dont étudier la possibilité de permettre les unités d'habitations accessoires détachées. Le but est de combiner différentes solutions favorisant la diversité et la mixité d'habitations afin de combattre la pénurie de logements. C'est notre devoir d'étudier toutes les solutions possibles » affirme M. Fallu.